

Service du secrétariat général
et des communications

REVUE DE PRESSE

DU 13 AU 19 SEPTEMBRE 2015


LIBRE DE PENSER

L’allergie à la vérité

19 septembre 2015 | Michel David | Québec

Il est très douloureux pour des parents de voir leur enfant privé des services dont il aurait besoin, en raison de compressions budgétaires, mais cela devient au surplus insultant quand on a l’impression d’être pris pour un imbécile par un ministre qui s’entête à dire que seules les « structures » sont touchées.

Tout le monde a beau savoir que les coupes sont décrétées par le Conseil du Trésor, l’ineffable ministre de l’Éducation, François Blais, est en voie de perdre toute crédibilité à force de jouer à l’autruche. Certes, le gouvernement Couillard n’est pas le premier à refuser de reconnaître une réalité qui crève les yeux. Cette allergie à la la vérité n’est que trop répandue en politique, mais les mensonges sont documentés de façon remarquable cette fois-ci.

Le rapport du ministère de l’Éducation décrivant le processus budgétaire 2014-2015 à la Commission scolaire des Patriotes, en Montérégie, qui a fait l’objet d’une fuite cette semaine, est éclairant. Sur les 162 millions de réductions budgétaires exigées pour l’ensemble des commissions au Québec, l’effort de la commission des Patriotes s’élevait à un plus de trois millions. De ce chiffre, plus du tiers peut être relié aux services aux élèves, comme l’aide aux devoirs (490 961 $), l’achat de livres (33 300 $), les ressources spécialisées (292 000 $), les services de garde (414 140 $).

Il est vrai que la commission scolaire Les Patriotes a sans doute choisi le moindre mal en renonçant à l’aide aux devoirs, moins indispensable dans un milieu plus favorisé, ce qui tend à démontrer que les commissions scolaires sont plus utiles que ce que prétendent leurs détracteurs, même si toutes ne sont pas nécessairement aussi performantes que celle-là.

Il n’en demeure pas moins que, en Montérégie comme ailleurs, les coupes dans les services sont bel et bien une réalité. Le nouveau porte-parole du PQ en matière d’éducation, Alexandre Cloutier, a entrepris de dresser la longue liste des orthophonistes, orthopédagogues et autres psychoéducateurs dont les postes seront abolis aux quatre coins du Québec. Quel réconfort le ministre apporte-t-il à ceux dont les enfants n’étaient même pas nés il y a 15 ans, alors que le gouvernement Bouchard avait fait pire ? Tant qu’à y être, les choses se sont aussi bien améliorées depuis l’époque de Duplessis.

Si les coupes dans les écoles sont devenues le symbole de l'austérité libérale, un deuxième rapport rendu public cette semaine, celui de la Protectrice du citoyen, témoigne aussi de ses effets dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Soit, ce n'est pas d'hier qu'elle dénonce l'insuffisance des soins prodigués dans les CHSLD, de même que le manque de ressources consacrées au soutien à domicile ou à la santé mentale. La Protectrice du citoyen constate toutefois que les compressions budgétaires ont *« de plus en plus d'impact »* : réduction des heures de soutien à domicile, manque de places en CHSLD, détérioration des conditions d'hygiène, etc. Elle a également constaté que, en raison des compressions budgétaires, la tendance des hôpitaux à imposer des frais illégaux s'accentuait.

« On ne conteste pas qu'il y a des problèmes, mais nous allons trouver des solutions et les mettre en application. Il y aura des actions qui seront posées prochainement », a déclaré le ministre de la Santé, Gaétan Barrette. Voilà qui est rassurant, ne trouvez-vous pas ?

Il est vrai qu'avec les années le discours « lucide » a pénétré les esprits, mais il y a une grande différence entre l'acceptation théorique d'un principe et celle de son application concrète. Si le « printemps chaud » que d'aucuns prédisaient est demeuré relativement frais, c'est largement parce que les effets des compressions annoncées ne s'étaient pas encore fait sentir. Il n'y a rien de plus facile que de couper sur papier.

Quand il avait lancé sa croisade pour le déficit zéro, Lucien Bouchard n'avait pas prévu qu'il devrait en arriver à mettre à la retraite des milliers de médecins, d'infirmières et d'enseignants. Il n'avait cependant pas caché que le retour à l'équilibre budgétaire nécessiterait de douloureux sacrifices. À force de le répéter, il en devenait déprimant. Terré dans son « bunker », lui-même semblait porter le poids du monde sur ses épaules.

Le gouvernement Couillard aurait peut-être eu avantage à s'en inspirer. Prétendre que l'opération se limiterait à un dégraissage administratif qui n'affecterait pas la population était une insulte à son intelligence. S'il n'a pas voulu donner l'heure juste sur les compressions et qu'il s'entête toujours à nier l'évidence, pourquoi faudrait-il le croire quand il parle des réinvestissements qui les suivront, une fois que l'équilibre des finances publiques aura été rétabli ? Remarquez, il n'a jamais dit que les services qui ont été amputés retrouveront leur niveau antérieur.

Pas de fusions forcées des commissions scolaires, tranche le ministre Blais

Mise à jour le mercredi 16 septembre 2015 à 18 h 11 HAE



Les explications de Martine Biron

Le ministre de l'Éducation du Québec, François Blais, a annoncé ce matin que son projet de loi consacrant la réforme des commissions scolaires attendu plus tard cet automne ne comprendrait aucune fusion forcée. Ce processus, dit-il, entraînerait non pas des économies, mais des coûts pour le gouvernement.

« Il n'y aura pas de fusions, c'est-à-dire de redessinage de la carte des commissions scolaires au Québec, dans le but par exemple de les diminuer de 72 à 42, 44 ou 46 », a-t-il expliqué. « Dans les faits, après vérification, cette réduction entraînait des coûts de 70 millions de dollars. »

> « Quand j'ai vu ça, quand j'ai regardé l'ensemble, j'ai décidé que ce n'était pas ça l'essentiel de notre réforme, mais plutôt la gouvernance. »
>
> *— François Blais, ministre de l'Éducation du Québec*

M. Blais a expliqué que d'anciens ministres péquistes de l'Éducation, dont Pauline Marois et François Legault, avaient évoqué des économies potentielles de 100 millions de dollars dans la foulée de possibles fusions.

« Mon prédécesseur [Yves Bolduc] estimait qu'il y avait peut-être des économies à faire, mais il n'y en a pas dans un processus forcé de diminution rapide », a-t-il ajouté.

M. Blais a cependant tenu à préciser que le ministre de l'Éducation « va conserver le pouvoir de forcer dans l'avenir les fusions » ou des regroupements d'offres de services, selon les cas.

« J'ai souvent dit : des fusions, pas nécessairement, mais possiblement, si nécessaire, notamment si les commissions scolaires n'atteignent pas un certain objectif en terme d'efficience », a indiqué le ministre.

Le ministre Blais n'a cependant pas voulu dire combien de commissions scolaires n'étaient pas « efficientes ».

Ce qui est au coeur de la réforme à venir, dit-il, « c'est l'autonomie de l'école, la nécessité que les écoles, avec les parents, les enseignants, les élèves puissent définir leur projet scolaire, que les commissions scolaires ne soient pas là pour organiser les services des écoles, mais plutôt soutenir les écoles dans leur projet scolaire, et s'assurer que les ressources descendent le plus possible vers les écoles ».

À lire aussi:

L'art de couper en temps de compressions

L'art de couper en temps de compressions

Mise à jour le mercredi 16 septembre 2015 à 18 h 06 HAE





Photo : AFP/Robert MacPherson/Getty

La présidente de la Commission scolaire des Patriotes, Hélène Roberge, est fort satisfaite des conclusions d'un rapport sur des compressions faites dans les services aux élèves.

« Ce rapport reconnaît que notre façon de travailler a été rigoureuse, encadrée, organisée comme elle l'est toujours. Avoir un rapport comme ça, c'est extraordinaire », dit-elle.

Commandé il y a un an par l'ex-ministre de l'Éducation Yves Bolduc, le rapport conclut que la Commission avait été contrainte de réduire l'aide aux devoirs compte tenu des coupes exigées par Québec.

Le rapport indique que la Commission scolaire « avait le souci de préserver le plus possible les services aux élèves. Toutefois, au moment où le ministère lui a demandé un plan de redressement, ces services devaient nécessairement être affectés. »

Les conclusions du rapport sont suivies d'une mise en garde stipulant que la décision de la Commission scolaire des Patriotes est spécifique à sa clientèle et « ne doit pas s'appliquer aux autres commissions scolaires ayant pris une pareille décision en 2014-2015 ».

« Le rapport vient démontrer qu'avec nos frais administratifs qui sont les plus bas au Québec, on est rendu à un moment où on n'a plus de marge de manoeuvre », souligne cependant Mme Roberge.

La présidente précise par ailleurs que le rapport concerne l'année 2014-2015 et que le service de l'aide au devoir est maintenant remplacé par l'aide individualisée. « Cette année, ce sont de nouvelles règles budgétaires, donc on a dû réduire des services, et cela est à tous les niveaux, mais il y a une particularité, c'est que chaque école va faire ses propres choix. »

À lire aussi : Pas de fusions forcées des commissions scolaires, tranche le ministre Blais

Blais salue le choix de la Commission scolaire

Le ministre de l'Éducation François Blais refuse pour sa part de dire si la Commission scolaire avait bel et bien réduit ses services aux élèves. Selon lui, il y a « différentes façons d'interpréter » le rapport. À son avis, la Commission scolaire des Patriotes a plutôt « déployé les services d'une autre façon ».

« Ce qui compte pour moi, c'est vraiment que les services aident à la réussite », a-t-il dit, en affirmant que la décision de la Commission de miser plutôt sur la récupération était bien fondée.

> « La récupération sur une discipline particulière - un enfant qui est encadré notamment parce qu'il a de la difficulté en algèbre et en mathématiques - c'est préférable à d'autres formes de soutien qui sont plus passives, comme l'aide aux devoirs. »
>
> *— François Blais, ministre de l'Éducation du Québec*

« C'est un excellent choix, c'est bien expliqué. C'est ce genre de substitution intelligente qu'il est important de faire », a-t-il ajouté. « Le rapport dit explicitement qu'elle a fait le bon choix du point de vue du succès de l'élève, que c'était vraiment le bon choix à faire. C'est ça qui compte. »

Le ministre Blais a fait valoir que seuls 8 % des élèves profitaient de l'aide aux devoirs, ce qui était « très très peu ». Il a cependant convenu qu'il s'agissait d'une commission présentant un bon taux de réussite scolaire, et que l'aide au devoir pourrait être souhaitable ailleurs.

« C'est pour ça qu'il faut laisser une marge de manoeuvre aux écoles de décider ce qui convient le mieux », a-t-il déclaré. « Dans un autre milieu, peut-être qu'un encadrement d'aide aux devoirs serait préférable. »

« S'ils préfèrent l'aide aux devoirs plutôt que la récupération, c'est leur choix de le faire. Cependant, il faut qu'ils nous démontrent pourquoi ils font ces choix-là », a-t-il conclu. « Les besoins peuvent être différents d'une école à l'autre. »

Des arguments pour les écoles et les parents

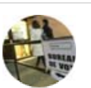
Pour les opposants, le rapport fournit les arguments dont le mouvement « Je protège mon école publique » compte bien se servir.

« C'est certain qu'on va dire au ministre : "Qu'allez-vous faire avec ce rapport? Qu'allez-vous faire aussi avec ces compressions que l'on ne peut plus nier." C'est un exemple, mais il y en a plein d'autres, des témoignages de parents qui le voient de visu », clame la porte-parole du mouvement, Pascale Grignon.



L'Oeil Régional
(/home.html)

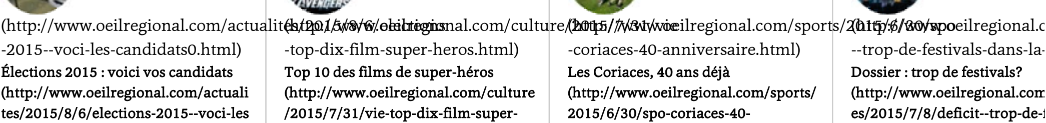

(http://www.oeilregional.com/faits-divers/2015/8/7/alexandre-gendron-accuse-de-meurtre-premedite--.html)


(http://www.oeilregional.com/actualites/2015/8/6/elections-2015--voci-les-candidats0.html)
Élections 2015 : voici vos candidats (http://www.oeilregional.com/actualites/2015/8/6/elections-2015--voci-les


(http://www.oeilregional.com/culture/2015/7/31/vie-top-dix-film-super-heros.html)
Top 10 des films de super-héros (http://www.oeilregional.com/culture/2015/7/31/vie-top-dix-film-super-

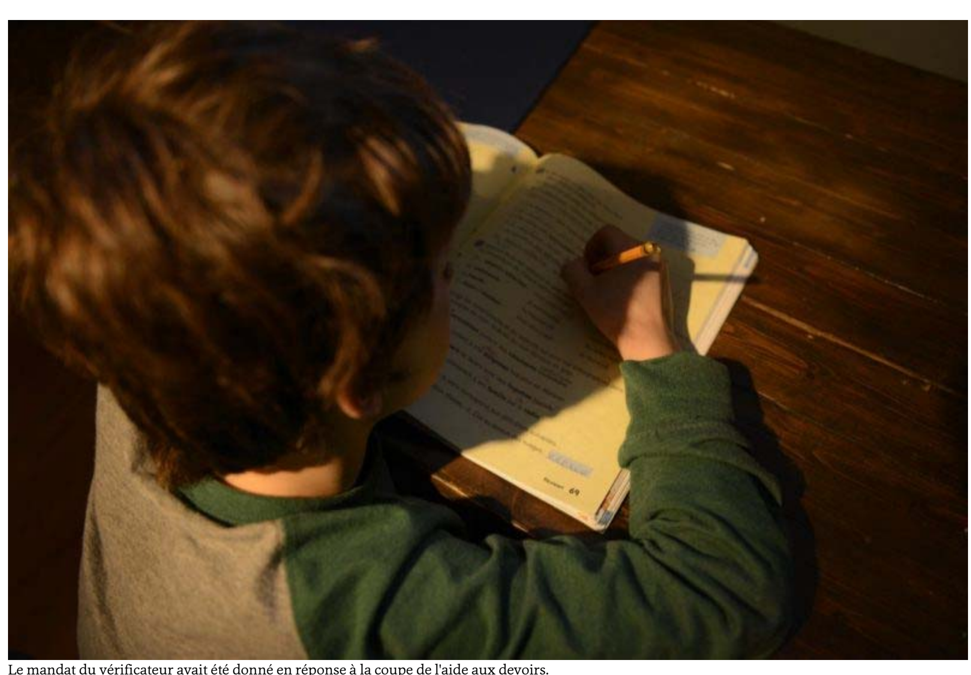

(http://www.oeilregional.com/sports/2015/6/30/spo-coriaces-40-anniversaire.html)
Les Coriaces, 40 ans déjà (http://www.oeilregional.com/sports/2015/6/30/spo-coriaces-40-

(http://www.oeilregional.c --trop-de-festivals-dans-la-
Dossier : trop de festivals? (http://www.oeilregional.com es/2015/7/8/deficit--trop-de-



Les vérificateurs donnent raison à la CSP

Karine Guillet karine.guillet@tc.tc (mailto:karine.guillet@tc.tc)
Publié le 15 septembre 2015


Le mandat du vérificateur avait été donné en réponse à la coupe de l'aide aux devoirs.
©Photo TC Media- Archives

Journal électronique


Consultez nos édition spéciales
Cliquez ici (/editions-et-publications.html) >
(/editions-et-publications.html)

Avis de décès - L'Oe Régional

ÉDUCATION. La décision de la commission scolaire des Patriotes (CSP) de couper dans l'aide aux devoirs était justifiée, conclut le rapport des vérificateurs envoyés à la CSP par l'ex-ministre Yves Bolduc.

Si la CSP se souciait de maintenir les services à l'élève, «au moment où le Ministère lui a demandé un plan de redressement, ces services devaient nécessairement être affectés», expliquent les vérificateurs.

Selon le rapport des vérificateurs, la commission scolaire a agi de bonne foi et la décision de sabrer les dépenses dans l'aide aux devoirs s'appuie sur un processus budgétaire «rigoureux, encadré et organisé».

Peu d'élèves, soit environ 8% dans l'ensemble de la CSP, se prévalaient de l'aide aux devoirs, selon les conclusions du rapport. Le pourcentage d'utilisation dépassait 15% dans seulement quatre de la cinquantaine des écoles primaires du réseau, dont l'école Arc-en-Ciel de Sainte-Julie, où un élève sur cinq utilisait l'aide aux devoirs.

La présidente du conseil des commissaires, Hélène Roberge, s'est pour sa part dite contente des conclusions du rapport, qui confirme que la démarche de décision décentralisée impliquant les directions d'école de la CSP est bonne. «Le conseil des commissaires est derrière un résultat comme celui-là. Ce sont eux qui ont voté pour un processus de décentralisation des décisions», fait-elle valoir.

Frais administratifs très bas

Le rapport donne aussi raison à la présidente du conseil des commissaires, Hélène Roberge, qui affirme que les frais d'administration de la CSP sont parmi les plus bas au Québec. Selon le rapport, le coût administratif de la CSP se situe à 356$ par élèves, comparativement à 409$ pour les commissions scolaires de même taille. Il s'agit du deuxième rapport, après le rapport Lacroix publié un peu plus tôt cette année, à en arriver à cette conclusion.

L'ensemble des directions d'établissement de la CSP a choisi de couper l'aide aux devoirs en raison de la diminution de l'aide financière pour l'appui de mesures d'aides à la réussite par le gouvernement du Québec. La mesure n'avait pas manqué de faire bondir le ministre de l'époque, Yves Bolduc. Il avait confié à un vérificateur le mandat d'explorer si d'autres avenues pouvaient être prises qui ne toucheraient pas directement les services à l'élève.

Nom de l'école	Participation à l'aide aux devoirs (%)
École Georges-Étienne-Cartier	15.45
École Saint-Charles	11,11
École des Trois-Temps	8,70
École le Tournesol	13,86
École la Farandole	8,75

En manchette



(/actualites/politique/2015/9/17/les-pancartes-electorales-moins-nombreuses-dans-la-vallee.html)

Les pancartes électorales moins nombreuses dans la Vallée (/actualites/politique/2015/9/17/les-pancartes-electorales-moins-nombreuses-dans-la-vallee.html)

ÉLECTIONS. Alors qu'aux élections de 2011, les pancartes électorales tapissaient bon nombre de poteaux, les candidats de la région s'affichent avec plus de parcimonie depuis le déclenchement de la campagne électorale. Un constat qui s'explique en partie par la longueur plutôt inhabituelle de la course aux votes.



(/faits-divers/2015/9/16/sauvetage-de-deux-jeunes-au-mont-saint-hilaire.html)

Sauvetage de deux jeunes au mont Saint-Hilaire (/faits-divers/2015/9/16/sauvetage-de-deux-jeunes-au-mont-saint-hilaire.html)

FAITS DIVERS. Deux jeunes dans la vingtaine ont été secourus dans le mont Saint-Hilaire, hier soir. Cet autre sauvetage amène la Ville à réfléchir à la possibilité de donner des contraventions aux randonneurs «irresponsables».

Plus de 60% des garderies inspectées une seule fois depuis 2009 (/dossiers/garderies/2015/9/16/dossier-garederies-inspections-vallee.html)

Propı
INMEMOR
(HTTP://WWW.INMEMORIAM.CA/INDI
LA



Bernadette Rouillie Robert

(http://www.inmemoriam.ca/voir-annonce-514733-bernadette-rouillier-robert.html)
(http://www.inmemoriam.ca/voi annonce-514733-bernadette-roui robert.html)
À Saint-Jean-sur-Richelieu, au Centı D'Hébergement Gertrude-Lafrance, septembre 2015, à l'âge de 97 ans, es décédée madame Bernadette Rouill épouse de feu Jean-Louis Robert. Ell laisse dans le deuil son fils Yvon Rol (Michelle Sylvestre), s...



Sylvie Pichette

(http://www.inmemoriam.ca/voir-annonce-514732-sylvie-pichette.html)
(http://www.inmemoriam.ca/voi annonce-514732-sylvie-pichette.l
À Saint-Jean-sur-Richelieu, paisiblei le 21 août 2015, à l'âge de 60 ans, est décédée madame Sylvie Pichette, ép de monsieur Bertrand (Bert) Nadeau Outre son époux, elle laisse dans le ‹ ses enfants Daniel Dulude et Stépha Dulude (Philip Bo...



Blanche Pelletier D

(http://www.inmemoriam.ca/voir-annonce-514731-blanche-pelletier-dube.html)
(http://www.inmemoriam.ca/voi annonce-514731-blanche-pelletie dube.html)
À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 4 sept 2015, à l'âge de 86 ans, est décédée madame Blanche Pelletier, épouse ‹ Euclide Dubé. Elle laisse dans le deı enfants Nicole (Louis Imbeau), Alin Gabriel (Dorice Simard), Martine (C Fiset), Géra...

Tous les avis de décès (/deces.html)›

Soumettre un avis de décès (http://www.inmemoriam.ca/sou -une-annonce.html)



Le Journal des gens d'ici depuis 45 ans.

tc • MEDIA

LE MERCREDI
16 septembre 2015
N° 37
34 550 exemplaires
www.oeilregional.com



Dossier tc • MEDIA

Dans la région
60 % DES GARDERIES INSPECTÉES UNE SEULE FOIS EN CINQ ANS

Plus de 1500 services de garde n'ont subi qu'une seule inspection du ministère de la Famille en cinq ans. Une situation que déplore Suzanne Major, responsable du Certificat en petite enfance et famille de l'Université de Montréal.

PAGES 4 ET 5



Commission scolaire des Patriotes
Six journées de grève à l'horizon

PAGE 3

Grève à l'horizon pour le personnel de la CS des Patriotes



KARINE GUILLET
karine.guillet@tc.tc

ÉDUCATION. Les enseignants et le personnel de soutien de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) décideront dans les prochains jours s'ils prennent part à une grève légale de six jours qui s'organisera un peu partout dans la province.

Le Syndicat de Champlain soutient qu'il est nécessaire d'intensifier les moyens de pression.

(Photo TC Media – YannCanno.com)

Les 34 000 représentants affiliés à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) ont par ailleurs convenu d'une première journée de grève le 30 septembre prochain. N'étant pas membres de la FAE, le Syndicat de Champlain ne prendra pas part à la journée de grève du 30 septembre.

Les professionnels de l'éducation des commissions scolaires représentées par le Syndicat de Champlain (les CS des Patriotes, Marie-Victorin et Vallée-des-Tisserands) se prononceront toutefois sur la possibilité d'une grève au cours des cinq assemblées générales de section, du 14 au 29 septembre.

La grève planifiée par le Front commun, qui regroupe des travailleurs de la fonction publique, sera exercée sur une base rotative régionale ou nationale. Selon la porte-parole du Syndicat de Champlain, Annabelle Sirois, la grève ne s'étendra pas forcément sur six jours consécutifs. Il lui était toutefois impossible pour le moment de dire quand pourrait avoir lieu cette grève, puisque tous les syndicats membres du Front commun doivent d'abord se prononcer sur cette proposition en assemblée générale.

«Ça va être en rotation dépendamment des régions. Donc, par exemple, une journée, tous les secteurs d'une région seront en grève tandis qu'il y aura des journées où tout le monde sera en grève en même temps», explique-t-elle.

Le Syndicat de Champlain devra obtenir un mandat de grève de la part du personnel de soutien et du personnel enseignant pour prendre part à cette manifestation nationale. Si l'une des deux parties refuse, Mme Sirois indique que le Syndicat retournera à ce moment consulter ses membres pour décider de la suite des choses.

RELATIONS RESPECTUEUSES

Du côté de la CSP, la directrice des ressources humaines, Nathalie Avon, assure que les relations de travail entre la partie patronale et les syndiqués sont respectueuses.

«C'est sûr qu'on ne se cache pas que c'est dérangeant pour les services à l'élève. La grève est un droit encadré dans le Code du travail. C'est un moyen de pression qui s'exerce de façon légale. Nous nous préparons à cette éventualité-là, mais c'est prématuré de dire ce qui va se passer sans avoir eu l'issue de ces assemblées-là.»

La directrice soutient qu'il est difficile pour le moment d'évaluer les impacts d'une éventuelle grève sur les élèves et les parents. La CSP bénéficiera d'un délai suffisant pour assurer la mise en place de mesures atténuantes des impacts d'une grève et assurer la sécurité des élèves.

Travailleurs de la santé Richelieu-Yamaska

Pas de grève pour le moment

SANTÉ. Même si les votes de grève dans le réseau de la santé se multiplient un peu partout dans la province, le syndicat des Professionnelles des Soins de la Santé Richelieu-Yamaska (FIQ) ne songe pas à un débrayage pour le moment.

Selon son président, Richard Beauregard, les membres du syndicat se concentrent davantage sur des moyens de pression et de sensibilisation. Le syndicat a déposé cet été la liste des services essentiels à maintenir en cas de grève. «Ça nous permet de respecter toutes les étapes prévues à la loi dans les délais pour éventuellement obtenir un mandat de grève. Mais pour le moment, nous n'en sommes pas là», explique-t-il.

Mario Morissette, directeur adjoint partenariat et affaires juridiques pour le CISSS Montérégie-Est, soutient que le CISSS est prêt à faire face à un débrayage de son réseau. «Il s'agit quant à nous de s'assurer que ça respecte les services essentiels. On va faire avec la situation. S'il y a des situations plus précaires, il est convenu qu'on s'entende avec la partie syndicale rapidement », assure-t-il.

Le président du syndicat déplore d'ailleurs qu'aucun comité de travail n'ait eu lieu «depuis des lunes» et que la partie patronale, le CISSS Montérégie-Est, n'ait pas de mandat de négociation clair. M. Morissette soutient pour sa part que les relations de travail avec les employés sont correctes pour le moment malgré les préoccupations syndicales. Quant aux négociations, il soutient que les pourparlers nationaux doivent d'abord se terminer afin que le CISSS Montérégie-Est puisse négocier localement avec les syndicats.

RATIOS DE PATIENTS

Pour le moment, le regroupement invite ses membres à porter leur sarrau à l'effigie de la FIQ tous les mercredis, de même qu'une coiffe illustrant le «recul de plusieurs décennies» des conditions de travail. Au cours des prochaines semaines, les membres porteront un macaron pour demander l'établissement de ratios de patients par professionnel en santé. Selon M. Beauregard, les ratios actuels sont particulièrement catastrophiques pour le secteur des soins de longue durée.



Les professionnels du milieu de la santé ont manifesté à plusieurs reprises depuis la création du CISSS Montérégie-Est. (Photo TC Media – Archives)

«Que ce soit à l'Hôtel-Dieu, à Marguerite-Adam ou à Montarville, une infirmière peut passer des médicaments pour une trentaine de bénéficiaires. Elle peut commencer à distribuer ses médicaments à 8h le matin et finir à 11h. Quand les infirmières reviennent avec leur chariot, elles refont le plein. Les infirmières auxiliaires sont des professionnelles, pas des passeuses de pilules. Actuellement, ça joue sur la qualité des soins», tonne-t-il.

Selon M. Morissette, le CISSS et les directions d'établissement sont conscients que la distribution de médicaments, «une tâche clinique importante», s'avère problématique. Il soutient que des pistes de solution ont été discutées à cet effet, comme de s'assurer que les résidents sont levés avant la distribution de patient ou le port d'un dossard indiquant que l'infirmière est en distribution de médicaments. (K.G)

Commission scolaire des Patriotes

La répartition des élèves à Chambly et McMasterville revue

KARINE GUILLET
karine.guillet@tc.tc

ÉDUCATION. La reconstruction de l'école de la Farandole à McMasterville et la construction d'une école primaire à Chambly pourraient entraîner le déplacement de certains élèves vers une autre école.

Dans le cas de l'école de la Farandole, la révision du plan de répartition des élèves s'avère nécessaire puisque la nouvelle école a été déplacée de la 3e avenue vers le boulevard Constable et que la capacité a été augmentée.

«Quand on a une nouvelle école dans une ville, il faut revoir la répartition des rues pour équilibrer, pour que les élèves soient le plus proche possible de leur école», explique la porte-parole de la CSP, Lyne Arcand.

La porte-parole confirme que certains élèves pourraient être forcés de changer d'école. Cette mesure pourrait également s'appliquer aux élèves dits protégés, qui ont déjà changé d'école et qui ont reçu l'assurance de pouvoir terminer leur scolarité à l'école d'adoption. «D'ailleurs on le dit dans la politique. Les élèves protégés le sont tant qu'on ne change pas le plan de répartition», explique Mme Arcand.

CONSULTATION

Selon la politique d'admission de la CSP, chaque école possède ses propres rues et ses élèves. Si les délimitations se font parfois de façon naturelle, certaines limites sont plus difficiles à établir. Dans cet ordre d'idée, la CSP tiendra une période de consultation pour présenter aux conseils d'établissement des écoles des secteurs Belœil/McMasterville et de Chambly le plan de répartition retenu par le conseil des commissaires. Ces consultations se tiendront entre le début du mois d'octobre et la mi-novembre.

Le nouveau plan de répartition de répartition devrait être adopté à la séance du 1er décembre. Le conseil pourrait également mettre en place des mesures transitoires à ce moment, s'il y a lieu.





La revision du plan de déplacement est nécessaire à cause de la construction de deux nouvelles écoles.
(Photo TC Media – YannCanno.com)

Abolition de l'aide aux devoirs à la CSP

Toujours pas de rapport des vérificateurs

KARINE GUILLET
karine.guillet@tc.tc

ÉDUCATION. Presque un an après l'envoi d'un vérificateur à la Commission scolaire des Patriotes (CSP) par l'ancien ministre de l'éducation Yves Bolduc, le rapport issu de cette visite n'est toujours pas fini.

La porte-parole du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Esther Chouinard, a fait savoir par courriel que le rapport n'était pas disponible puisqu'il restait «certains détails à attacher» et que le rapport serait rendu public ultérieurement. Questionnée sur l'ampleur de la tâche à accomplir, Mme Chouinard n'a pas répondu à notre question. Elle n'a pas non plus précisé le délai prévu pour la livraison du rapport.

La CSP n'a pas non plus eu davantage de communication au sujet de la visite des vérificateurs avec le ministère depuis leur passage, confirme la porte-parole Lyne Arcand. Mme Arcand ne pouvait pas non plus dire où en était la rédaction dudit rapport.

Le ministère de l'Éducation avait dépêché peu avant la fin de 2014 une équipe de vérificateurs à la CSP. Le rapport était initialement prévu pour janvier dernier.

L'ensemble des directions d'établissement de la CSP a choisi de couper l'aide aux devoirs en raison de la diminution de l'aide financière pour l'appui de mesures d'aides à la réussite par le gouvernement du Québec. La mesure n'avait pas manqué de faire bondir le ministre de l'époque, Yves Bolduc. Il avait confié à un vérificateur le mandat d'explorer si d'autres avenues pouvaient être prises qui ne toucheraient pas directement les services à l'élève.

QUE PENSEZ-VOUS DE CETTE NOUVELLE?
bel.redaction@tc.tc

Le mandat du vérificateur avait été donné en réponse à la coupe de l'aide aux devoirs. (Photo TC Media – Archives)

Babillard communautaire

Club Informatique Mont-Bruno (CIMBCC)

Le CIMBCC regroupe des personnes désirant partager leurs connaissances et s'entraider en informatique. Il accueille autant des débutants que des connaisseurs. Les rencontres se font au chalet Marie-Victorin situé au 1150, rue Marie-Victorin, le mercredi soir et le vendredi après-midi. Les inscriptions sont acceptées en tout temps. Le **16 septembre**, une présentation sera faite de la tablette iPad. Il est conseillé de ne pas apporter sa tablette afin de pouvoir se concentrer sur la présentation. Le **18 septembre**, l'atelier prévu concernera la gestion de photos.

Le sol de la forêt respire-t-il?

La Fondation du Mont-Saint-Bruno vous convie à une première balade découverte de l'automne. Le sol respire-t-il? Comment et pourquoi? En compagnie d'un guide spécialiste en écologie forestière, découvrez la vie microbienne de la forêt et comment ces organismes peuvent même modifier le bilan de carbone à l'échelle planétaire! Rendez-vous le **19 septembre**, de 10 h 30 à 11 h 30, au Vieux-Moulin, parc national du Mont-Saint-Bruno, et suivez le guide! Activité gratuite pour les membres, 5 $ pour les non-membres, payable sur place, entrée au parc non incluse.

Renseignements et inscription : 450 441-6415 ou http://fondationdumontstbruno.org/trois-balades-decouvertes/

Auditions pour la nouvelle adaptation du *Casse-Noisette*

Le **20 septembre** auront lieu les auditions afin de sélectionner les danseurs et danseuses qui se joindront aux professionnels de la compagnie Ballet Ouest de Montréal pour six représentations du célèbre ballet *Casse-Noisette*, du **10 au 12 décembre** prochain au Théâtre des Deux Rives de Saint-Jean-sur-Richelieu. Les étudiants et étudiantes provenant des écoles de danse de la Montérégie sont invités à se présenter aux auditions de sélection, qui auront lieu dans les studios du Ballet Classique du Haut-Richelieu, situés au 240, rue Jean-Talon, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Pour inscription et renseignements, on peut communiquer avec le Ballet Classique du Haut-Richelieu au 450 348-3945 ou par courriel au bchr@videotron.ca.

Reflets de femme

Reflets de Femme convie les femmes aux activités suivantes : le lundi **21 septembre**, *Rencontre d'auteur, l'ABC de l'écriture d'un roman*, conférence de Rosette Laberge, auteure; le lundi 28 septembre, *Gaudi*, conférence de Sylvie Coutu, spécialiste en Art. Les rencontres régulières de l'organisme se tiennent au centre communautaire de Saint-Bruno, à 9 h 30. Coût: 5 $ membres, 8 $ non-membres. Renseignements : Marie-Andrée Hynes, 450 653-7029.





Environ 30 % des jeunes éprouvent certaines difficultés à faire la transition du primaire au secondaire, selon Nadia Desbiens. Photo: Michaël Turcotte



Annabelle Leclair

Entrer au secondaire: une épreuve pour plusieurs les adolescents

18 septembre 2015 0 17 vues

Au début du mois, 10 059 élèves sont retournés en classe dans les 11 écoles secondaires de la Commission scolaire des Patriotes. Plusieurs d'entre eux sont entrés dans la cour des grands, alors qu'ils ont commencé leur première secondaire. Une transition souvent stressante, parfois problématique, pour laquelle ils ont été minutieusement préparés.

«J'ai senti que Gabrielle avait des craintes, par rapport à la grandeur de l'école surtout, explique Julie Hébert, maman de Gabrielle, qui est entrée en classe de soutien à l'école Ozias-Leduc. Ça m'a rassuré qu'elle soit dans ce programme; c'est ajusté pour elle vu qu'il y a deux enseignants [en français et en mathématiques]. Elle sait qu'elle a plus d'aide et que tous les autres élèves ont des difficultés scolaires comme elle.»

Gabrielle confie qu'elle était très nerveuse: «J'avais peur de ne pas réussir, vu qu'en sixième année j'avais de la misère.» Rapidement, la jeune fille a été rassurée par l'attitude des professeurs, par l'accompagnement offert lors des premières journées, par la grande disponibilité du personnel et par les réponses de ses parents face à ses inquiétudes.

Environ 30 % des jeunes éprouvent certaines difficultés à faire la transition du primaire au secondaire, avance la doctorante en psychopédagogie et professeure titulaire à l'Université de Montréal Nadia Desbiens. La moitié est constituée d'élèves qui ont des difficultés de comportement, d'apprentissage et d'adaptation depuis le primaire. «Il y a un autre 15 % qui peut éprouver des difficultés au moment du passage. Normalement ce sont des difficultés d'ajustement qui, dans les mois qui suivent, si l'élève est bien accueilli et accompagné, se résorbent», explique Mme Desbiens.

Une période de grands changements

La transition peut être particulièrement difficile pour les jeunes adolescents du fait qu'elle survient en

compétence et des réactions plus négatives envers les enseignants. «Les jeunes qui ont déjà développé des difficultés au primaire n'arrivent pas nécessairement avec beaucoup d'enthousiasme dans un nouveau milieu», souligne Nadia Desbiens. Pour prévenir le décrochage scolaire, il est important, ajoute la doctorante, que le jeune soit soutenu.

«Je me sentais excitée et un peu nerveuse à ma première journée», raconte Luvia, qui a fait son entrée à Ozias-Leduc dans le programme d'éducation internationale. La jeune fille a profité d'un programme de transition primaire-secondaire bien établi entre les écoles Au-Fil-de-l'Eau et Ozias-Leduc. Plusieurs visites de l'école secondaire avaient été organisées, et un projet commun avait été réalisé avec les élèves de sixième année et de secondaire un. «Je sentais chez elle une excitation. Elle a eu tout l'été pour passer au travers de la crainte, explique la mère de Luvia, Anne Lebrun, et on n'a pas fait exprès d'en parler pour ne pas susciter des questionnements qui ne sont pas d'elle.»

Les parents jouent un rôle important dans la transition, notamment en soutenant et en encadrant leur adolescent dans son organisation scolaire et sa gestion du temps ou de ses priorités. «Ils doivent être à l'affut de ce qui peut être difficile, surtout dans les premiers mois», insiste Nadia Desbiens.

Les jumeaux Maxence et Elliot, comme la plupart des garçons de leur âge, ne parlent pas facilement de leurs doutes et de leurs inquiétudes. «Au début, je sentais Elliot nerveux. Il avait des craintes dont il ne me parlait pas toujours, reconnait sa maman Marion Gasse. Je ne le sentais pas prêt. Maxence, lui, avait hâte d'explorer.» En lisant entre les lignes, on comprend que leur rentrée à la Polybel s'est bien passée. «Je n'aime pas vraiment l'école, mais là j'ai plus de liberté qu'au primaire», avance tout simplement Maxence.

Comme pour la majorité des problématiques psychosociales, affirme Nadia Desbiens, les garçons sont plus vulnérables: «L'éducation fait aussi qu'ils ont moins tendance à aller cherche de l'aide, ils en parlent moins.»

Beaucoup de travail a été fait par les écoles et les commissions scolaires depuis 2009 afin de mettre en place des initiatives pour faciliter la transition primaire-secondaire. Les milieux scolaires ont réfléchi, développé leurs connaissances et relevé le défi en proposant des activités de soutien à des années-lumière de ce qui se faisait auparavant. La transition académique, c'est-à-dire sur le plan de la pédagogie, de l'évaluation et des matières enseignées, reste toutefois un point à travailler.

LAISSER UN COMMENTAIRE

Votre adresse de messagerie ne sera pas publiée.

Nom

Courriel

Site web

Ajouter un commentaire

LAURIER LE JOURNAL

Laurier Le Journal est un hebdomadaire indépendant publié par Liberté Médias inc. qui traite de l'actualité locale pour la population de Beloeil, de Mont-Saint-Hilaire, d'Otterburn Park, de McMasterville et de Saint-Mathieu-de-Beloeil. Laurier Le Journal est la solution d'affaires qui favorise avant tout l'achat local.



MENU DU SITE

- Actualités
- Faits divers
- Noir sur blanc
- Votre parole
- Boîte aux lettres
- Sortie culturelle
- Sports et loisirs

PLACEZ UNE ANNONCE CHEZ NOUS

- En ligne
- Dans le journal
- Envoyez-nous un communiqué ou une nouvelle
- Le Facteur animal

CONTACT

991, rue Richelieu, bureau 203
Beloeil J3G 4P8
Téléphone: 450 864-0222
Télécopieur: 450 864-0220

Laurier Le Web est mis en lign
Liberté Médias inc.



Commission scolaire des Patriotes

Les enseignants décideront s'il y aura grève le 22 septembre

De nombreux parents se demandent s'ils devront trouver un plan B en vue d'une possible grève des enseignants. Les membres du Syndicat de Champlain (CSQ) se prononceront sous peu sur ce sujet, entre autres lors de l'assemblée générale de vote de grève pour la Commission scolaire des Patriotes (CSP), le 22 septembre.

Les employés de l'éducation pourront alors se prononcer sur les moyens de pression qu'ils souhaitent exercer.

Au cours de l'été, les pourparlers aux tables de négociations se sont intensifiés et les représentants syndicaux font état de ce qui semble être une volonté réelle de négocier de la part de la partie patronale, explique le président du Syndicat de Champlain, Éric Gingras.

«Ce changement d'attitude n'est pas étranger à l'ampleur de notre mobilisation du printemps dernier. Le personnel de l'éducation a exprimé haut et fort son indignation devant les propositions présentées sous le faux prétexte de l'austérité, de la " bonne gestion" et de l'équilibre budgétaire.»

Le syndicat croit que les actions de solidarité de parents et de citoyens et la couverture médiatique leur permettent de constater l'appui de l'opinion publique.

Les enseignants de la Commission scolaire des Patriotes décideront le 22 septembre s'ils débrayeront lors de journées de classe. (Photo:TC Media – Archives)

«C'est cet automne qu'aura lieu la véritable épreuve de force. Nous aurons à hausser le ton et augmenter la pression si nous voulons obtenir un contrat de travail satisfaisant», soutient M. Gingras.



LES ENSEIGNANTS DE MONTRÉAL EN GRÈVE

Réunis en Conseil fédératif de négociation (CFN) le 4 septembre, les représentants des 34 000 enseignants membres des syndicats affiliés à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) ont décidé d'utiliser deux des trois journées de grève votées par les membres au printemps.

LA PREMIÈRE JOURNÉE SE TIENDRA DONC LE 30 SEPTEMBRE.

Il est prévu qu'une grande manifestation se tienne à Montréal. La 2e journée de grève se tiendra de manière rotative sur trois jours, entre le 14 et le 30 octobre.

La troisième journée reste à fixer, en fonction de l'avancement des travaux aux tables de négociation. **(A.O.)**

Un nouveau candidat dans Montarville : Claude Leclair du Parti libertarien du Canada

Daniel Bastin

La dernière mise à jour du site Élections Canada a permis de constater qu'un nouveau candidat a été confirmé dans la course à l'élection fédérale dans la nouvelle circonscription de Montarville, qui comprend la ville de Sainte-Julie, soit Claude Leclair qui représentera pour sa part le Parti libertarien du Canada.

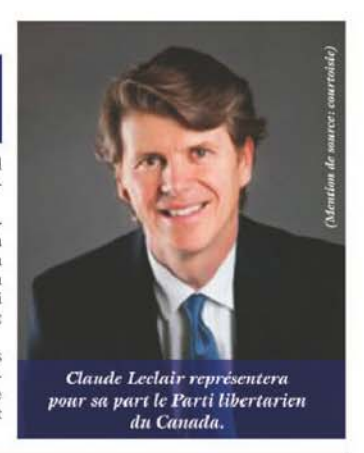
La mission de ce parti qui est plutôt méconnu du grand public est principalement de réduire la taille de l'État et surtout les dépenses du gouvernement afin que le citoyen puisse bénéficier d'une plus grande autonomie personnelle.

Le candidat est né à Montréal en 1961 et habite Saint-Bruno depuis bientôt 20 ans. Il a obtenu son diplôme en Génie civil à l'École polytechnique de Montréal en 1984 et a par la suite travaillé pendant 26 ans chez IBM Canada, occupant pour cette entreprise des postes de vente et de gestion des ventes.

Marié et père de deux enfants âgés respectivement de 21 et 23 ans, l'homme de 54 ans a pris sa retraite en 2010 et se consacre depuis aux sports et aux voyages. M. Leclair n'en est pas à ses premières armes en politique puisqu'en 2012, il a été candidat pour le Parti conservateur du Québec lors de l'élection provinciale du 4 septembre dans la circonscription de Montarville. Il a obtenu 205 votes, soit 0.46 % des bulletins valides.

M. Leclair du parti libertarien du Canada s'ajoute donc aux autres candidats déjà déclarés, soit Djaouida Sellah, du Nouveau Parti démocratique, Catherine Fournier du Bloc québécois, Stéphane Duranleau, du Parti conservateur, Michel Picard du Parti libéral et Olivier Adam du Parti vert du Canada.

Il est possible que d'autres candidats briguent les suffrages au cours des prochaines semaines puisque la date limite pour déposer sa candidature officielle est le mercredi 30 septembre prochain.



Claude Leclair représentera pour sa part le Parti libertarien du Canada.

Laurie Jussaume de Contrecoeur et Jacob Dugal de Varennes

Deux jeunes de la région honorés par la Fondation de l'athlète d'excellence

Daniel **Bastin**

Le 9 septembre dernier, la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec (FAEQ) a fait connaître le nom des 21 étudiants-athlètes âgés de 12 ans à 24 ans qui se sont partagé des bourses individuelles dans le cadre de la 4e édition du Programme de bourses Alcoa.

Laurie Jussaume

Pour sa part, la Contrecoeuroise Laurie Jussaume a obtenu une bourse Excellence académique de 2 000$ grâce à ses belles performances en cyclisme sur route et piste.

Médaillée de bronze au Championnat canadien junior 2015, et ce, malgré le fait qu'elle soit surclassée, l'athlète de 16 ans a remporté 10 victoires en 12 épreuves sur le circuit de la Coupe du Québec dans la catégorie cadette à l'été 2015. Elle étudie présentement en 5e secondaire à l'école secondaire De Mortagne où elle a maintenu une moyenne académique de 87 % l'an dernier.

Dans son dossier de presse, il est indiqué que Laurie est une cycliste qui gère très bien son stress et qui est capable de garder sa concentration en toute circonstance. Ayant tout récemment fait ses débuts dans les épreuves de piste, elle travaille beaucoup sa technique de base ainsi que ses capacités dans les montées de course sur route.

À court terme, la jeune athlète souhaite remporter le Championnat québécois cadet qui se déroulera à l'automne 2015 et se qualifier pour le Championnat du monde junior sur route. Plus tard, elle aimerait travailler dans le domaine de la kinésiologie ou de la nutrition.

Jacob Dugal

Quant au joueur de baseball de Varennes, Jacob Dugal, il a reçu une bourse Soutien à la réussite académique et sportive de 2 000$. L'athlète de 18 ans est membre de l'équipe du Québec U-18 ayant remporté la médaille d'or au Championnat canadien 2015.

Le voltigeur de champ centre est également membre de l'équipe junior les Pirates de Laval et il a volé 18 buts en 19 tentatives en 2015. Dans son dossier de presse, on précise que le jeune homme est un voltigeur très rapide qui est très solide défensivement. Étudiant en sciences de la nature au Cégep Ahuntsic, il souhaite élever son jeu encore cette année afin d'attirer l'attention des dépisteurs et jouer au niveau universitaire. Doué pour les mathématiques, il souhaite poursuivre ses études en actuariat.

Notons en terminant que la FAEQ célèbre en 2015 ses 30 ans d'engagement et qu'elle a octroyé près de 1,2 million de dollars en bourses à plus de 425 étudiants-athlètes de partout au Québec identifiés Espoir, Relève, Élite ou Excellence.

Consultation publique sur le nom de l'école primaire Marie-Victorin à Varennes

Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes a décidé de consulter la population au sujet du nom de l'école primaire Marie-Victorin qui, depuis un an, est située dans un immeuble qui porte le nom de J.-P.-Labarre.

Pourquoi tenir une consultation publique?

Une demande a été formulée par les descendants de M. Joseph-Philippe Labarre, afin que l'école primaire qui occupe cet immeuble en porte le nom. Ceux-ci ont notamment invoqué le rôle historique joué par M. Labarre qui a assumé les fonctions de surintendant de l'instruction publique.

Rappelons que jusqu'à la fin de l'année scolaire 2013-2014, l'école primaire Marie-Victorin occupait la totalité des locaux de l'immeuble Marie-Victorin et une partie des locaux de l'immeuble J.-P.-Labarre, tous deux situés à Varennes, à peu de distance l'un de l'autre. L'autre partie des locaux de l'immeuble J.-P.-Labarre était alors occupée par le Centre de formation des adultes.

Au début de l'année scolaire 2014-2015, une permutation a été effectuée entre les deux établissements d'enseignement : l'école primaire Marie-Victorin occupe dorénavant la totalité de l'immeuble J.-P.-Labarre et le Centre de formation des adultes est déménagé dans l'immeuble Marie-Victorin.

Toutefois, malgré ce changement d'immeuble, l'école primaire Marie-Victorin n'a pas changé son nom. Précisons que la façade de l'immeuble J.-P.-Labarre arbore les mots « École J.-P.-Labarre », et que la CSP prévoit de les retirer, afin d'installer une stèle indiquant le nom « école Marie-Victorin », puisque c'est le nom de l'école qui occupe cet immeuble.

En effet, la Loi sur l'instruction publique prévoit qu'une école est constituée, non pas d'un immeuble, mais d'une entité offrant des services éducatifs à des élèves. Par exemple, tout comme une équipe sportive, une école peut tenir ses activités dans un autre bâtiment et conserver le même nom. Par ailleurs, un même immeuble peut accueillir plus d'une école. Ainsi, depuis un an, l'immeuble au Cœur-des-Monts à Beloeil accueille l'école au Cœur-des-Monts ainsi qu'une partie de l'école La Farandole, laquelle utilise aussi des locaux dans l'immeuble de l'École d'éducation internationale.

Le processus de consultation

Puisqu'une demande de changement de nom d'école a été formulée par un groupe de personnes, le Conseil des commissaires souhaite recevoir les avis de toutes les personnes intéressées par cette question, afin de prendre une décision concernant le changement, ou non, du nom de l'école Marie-Victorin.

Les personnes souhaitant soumettre un avis concernant le changement, ou non, du nom de l'école Marie-Victorin ont jusqu'au vendredi 16 octobre à 16h pour le transmettre par écrit auprès du Secrétaire général de la Commission scolaire des Patriotes. Il faut faire parvenir son document au 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 3R3 ou par courriel à secreteriat.general@csp.qc.ca ou par télécopieur au 450 441-0838.

Après analyse des avis reçus, le Conseil des commissaires prendra une décision lors de la séance du 3 novembre prochain. Cette décision sera annoncée dès le lendemain sur le site Web de la Commission scolaire csp.ca

Nathalie Roy prête pour la session parlementaire

Au menu : éducation et projet de loi 59 contre les discours haineux

Après avoir sillonné la circonscription tout l'été, la députée de Montarville Nathalie Roy est de retour au travail depuis la mi-août à Québec, alors que s'est ouverte la Commission parlementaire sur le Projet de loi 59, visant à lutter contre les discours haineux et incitant à la violence.

C'est toutefois le dossier de l'éducation qui risque d'occuper l'attention de son parti et la sienne dès la rentrée parlementaire le 15 septembre. « Les parents et les enseignants sont en colère face aux compressions qui touchent les services directs aux enfants », affirme Nathalie Roy. « Ce gouvernement fait des choix qui ont pour conséquence de priver de services de nombreux élèvent qui fréquentent les écoles primaires et secondaires de Boucherville et de Saint-Bruno. Ça dénote un grand manque de vision et démontre le peu d'importance qu'il accorde à l'éducation! »

Nathalie Roy

La députée de Montarville convient que la recherche de l'équilibre budgétaire est essentielle pour assurer la pérennité du modèle québécois; elle dit cependant haut et fort que jamais la Coalition Avenir Québec n'aurait coupé dans les services aux élèves ni gelé le salaire des enseignants pour équilibrer le budget. « Au contraire », souligne-t-elle, « mon parti et moi sommes convaincus que l'accès à une éducation de qualité, dispensée par des enseignants et des professionnels compétents et passionnés, est la meilleure façon de relancer le Québec et de donner à tous les enfants une chance égale. » Nathalie Roy souligne par ailleurs que son collègue Jean-François Roberge, député de Chambly, effectuera une tournée dans les prochaines semaines afin de rencontrer enseignants et étudiants du Québec.

Concernant le projet de loi visant à lutter contre les discours haineux, la députée de Montarville entend travailler avec énergie afin de forcer le gouvernement à le bonifier. « Ce que la ministre nous a présenté, c'est un projet de loi qui rate sa cible et qui ne donnera pas aux législateurs les moyens de lutter réellement contre l'intégrisme religieux qui mène à l'endoctrinement des jeunes », dit Nathalie Roy. Elle ajoute que nulle part dans le projet de loi on ne trouve les mots ou expressions « extrémistes religieux », « dérive religieuse », « radicalisation ». « C'est un projet de loi qui a peur de nommer les choses », dit-elle, « qui a peur de nommer le mal! »

La Coalition Avenir Québec aura l'occasion de revenir au cours de la session sur les propositions faites en début d'année afin d'amender ce projet de loi.

De nouvelles responsabilités

Nathalie Roy, qui est présidente du caucus de la CAQ, s'est vu confier de nouvelles responsabilités en vue de la nouvelle session parlementaire; elle s'occupera dorénavant du dossier de l'Immigration, en plus de ceux de la Condition féminine, de l'Intégrité et de Laïcité.

Exclusif
Publié le 16 septembre 2015 à 05h00 | Mis à jour à 08h25

Les services aux élèves bel et bien touchés, dit un rapport



Les auteurs du rapport observent que la Commission scolaire des Patriotes «avait le souci de préserver le plus possible les services aux élèves. Toutefois, au moment où le Ministère lui a demandé un plan de redressement, ces services devaient nécessairement être affectés».
PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE



Denis Lessard
La Presse

(Québec) Contrairement à ce qu'a toujours prétendu le gouvernement, les compressions budgétaires qu'impose Québec aux commissions scolaires touchent les services éducatifs, constate un rapport réalisé pour le ministère de l'Éducation.

Il y a un an, le ministère alors dirigé par Yves Bolduc avait déclenché une enquête sur le bien-fondé de la décision de la Commission scolaire des Patriotes de sabrer les services d'aide aux devoirs à la suite de compressions annoncées par le ministre. Québec avait toujours soutenu que les services éducatifs n'étaient pas touchés par ses réductions de transferts.

Or, le rapport d'enquête d'une trentaine de pages conclut le contraire. Il vient cautionner la décision de la commission scolaire de la Montérégie, qui, devant les compressions exigées, était forcée de rogner dans l'aide aux devoirs. Le constat tombe à point nommé: pour la rentrée parlementaire, hier, le chef péquiste Pierre Karl Péladeau et son critique à l'éducation ont visé la même cible, soit les compressions budgétaires du ministère de François Blais.

Les auteurs du rapport observent que la Commission scolaire des Patriotes «avait le souci de préserver le plus possible les services aux élèves. Toutefois, au moment où le Ministère lui a demandé un plan de redressement, ces services devaient nécessairement être affectés». Selon eux, les autorités ont fait un choix déchirant et ont opté pour les coupes qui «allaient être le moins pénalisantes [...] au plan pédagogique et pour les services aux élèves». Cette coupe avait été décidée avant que l'Assemblée nationale, dans une motion, ne demande aux commissions scolaires de ne pas sabrer les services aux élèves.

«La décision de mettre fin à l'aide aux devoirs a été réfléchie et prise en considérant les besoins des élèves», observe le rapport. Le service d'aide aux devoirs était relativement peu utilisé par les élèves; ainsi, pas question de généraliser aux autres commissions scolaires le choix fait par cet organisme. Relancé par *La Presse*, le ministre Blais observe que les mesures d'aide particulières aux élèves varient beaucoup d'une commission scolaire à l'autre. Dans ce cas-ci, les dirigeants ont compensé la disparition de l'aide aux devoirs par davantage de «récupération scolaire», donnée par l'enseignant.

La commission scolaire avait adopté un budget déficitaire de 5,5 millions en 2013 et devait produire 3,6 millions d'économies l'année suivante. Le ministère de l'Éducation s'attend à un budget équilibré pour cette année. Au passage, le rapport salue la rigueur de l'administration de la commission scolaire, qui parvient à maintenir ses coûts administratifs par élève parmi les plus bas du réseau - 356$ contre 408$, en moyenne.

L'éducation, un investissement

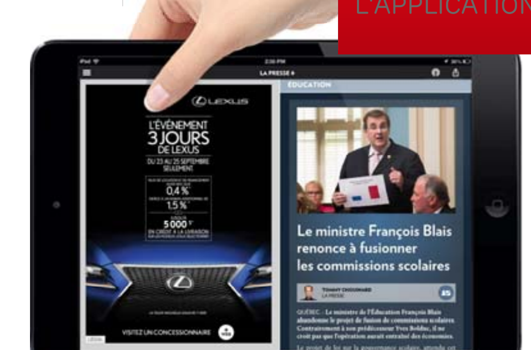
Coïncidence, le chef péquiste Pierre Karl Péladeau avait choisi les coupes en éducation comme thème de sa première question, à la reprise des travaux pour l'automne à l'Assemblée nationale. Selon lui, au moment où il faudrait stimuler la croissance économique, «le premier ministre a choisi de couper dans ce qu'il y a de plus important dans une collectivité, l'éducation». Or, «les nations qui se sont enrichies sont celles qui ont investi en éducation», a-t-il martelé dans un Salon bleu où les applaudissements sont désormais proscrits à la période des questions.

En appui, le critique à l'éducation, Alexandre Cloutier, a dressé une liste des conséquences des compressions: à Montréal, 70 professionnels ont été remerciés, dont huit psychoéducateurs et sept psychologues. À Matane, des orthophonistes sont licenciés; à Québec, ce sont des conseillers pédagogiques et des psychoéducateurs. «Comment pouvez-vous couper d'un côté les élèves qui en ont le plus besoin et du même souffle prétendre que l'éducation est une priorité?», a lancé M. Cloutier.

Selon le ministre François Blais, en revanche, le gouvernement n'a jamais négligé ses responsabilités en éducation. Les résultats sont tangibles: le décrochage scolaire a diminué de 1,9% cette année, la croissance du taux de réussite scolaire se maintient. «Il y a encore plus d'enfants que jamais qui réussissent au Québec»,

a-t-il assuré.

Au cours des 20 dernières années, sous les gouvernements péquistes, les investissements en éducation ont augmenté de 1,18% en moyenne; pour les libéraux, cette croissance est de 3,1% par année, «presque le triple», soutient M. Blais. De 1996 à 1998, le gouvernement Bouchard avait diminué ses transferts en éducation «de façon importante, du jamais vu dans l'histoire contemporaine du Québec», a-t-il ajouté pour expliquer l'écart.



CET ÉCRAN A ÉTÉ PARTAGÉ À PARTIR DE LA PRESSE+

Édition du 17 septembre 2015,
section ACTUALITÉS





TOMMY CHOUINARD
LA PRESSE

QUÉBEC — Le ministre de l'Éducation François Blais abandonne le projet de fusion de commissions scolaires. Contrairement à son prédécesseur Yves Bolduc, il ne croit pas que l'opération aurait entraîné des économies.

Le projet de loi sur la gouvernance scolaire, attendu cet automne, ne comprendra pas de fusion ou de redécoupage de commissions scolaires, a-t-il annoncé hier, en marge d'une réunion des députés libéraux. Les fusions à grande échelle, sur lesquelles le gouvernement travaillait depuis un an, sont reléguées aux oubliettes. Ce plan avait soulevé des critiques au sein même du caucus libéral.

Le nombre de commissions scolaires devait passer de 72 à 46. Des documents préparés par Québec faisaient miroiter des économies potentielles de

60 millions par année à terme. Yves Bolduc avait déjà déclaré que chaque regroupement permettrait d'économiser au bas mot entre 500 000 $ et 1 million.

« Mon prédécesseur avait peut-être estimé qu'il y avait des économies à faire, mais il n'y en a pas dans un processus forcé de diminution rapide. »

— François Blais, ministre de l'Éducation

Le gouvernement Marois, qui voulait aussi fusionner des commissions scolaires, avait chiffré les économies à 125 millions d'ici trois à cinq ans, selon le budget Marceau de 2014.

Pour le ministre, toutes ces hypothèses « n'étaient pas assez robustes », surtout lorsque l'on tient compte des expériences passées. Il a rappelé que la fusion de commissions scolaires réalisée à la fin des années 90 devait permettre des économies de 100 millions, selon le

gouvernement Bouchard. Or l'opération a plutôt entraîné des coûts de 70 millions. Il reprend ici l'argument avancé par la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour s'opposer au projet du gouvernement.

ABOLITION DES ÉLECTIONS SCOLAIRES

Dans le projet de loi, le ministre conservera toutefois « le pouvoir de forcer une, deux ou trois fusions dans l'avenir si nécessaire, si les commissions scolaires n'atteignent pas un certain objectif en termes d'efficience ». Il incite les commissions scolaires – et se dit prêt à les forcer au besoin – à faire des regroupements de services.

Il maintient que le rôle des commissions scolaires sera revu afin d'accorder plus d'autonomie aux écoles. Les élections scolaires seront également abolies, comme prévu. « J'ai décidé

que ce [les fusions] n'était pas l'essentiel de notre réforme, mais que c'était plutôt la gouvernance », a affirmé M. Blais.

Dans un communiqué, la FCSQ laisse savoir qu'elle « accueille avec prudence » les déclarations de François Blais.

« Le ministre n'avait pas le choix de se rendre à l'évidence qu'il n'y aurait pas d'économies [avec les fusions à grande échelle], et ce, comme nous l'avions toujours affirmé. »

— Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec

Mme Bouchard relève toutefois que le ministre a précisé que des fusions de services ou de commissions scolaires pourraient être décrétées s'il le jugeait nécessaire. « Il s'agit d'une nuance importante qui doit nous inciter à ne pas tirer de conclusions hâtives », dit-elle.

Pour le député péquiste Alexandre Cloutier, le ministre Blais a voulu faire « diversion » avec son annonce. « Vous avez un rapport qui fait la une de *La Presse* dans lequel on dit clairement que le ministre est directement responsable de coupures dans les services aux élèves, et [le] ministre sort en panique des éléments d'une réforme pour venir changer le sujet », a lancé le porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation.

Au sujet du rapport en question, François Blais a nié que les services aux élèves ont été réduits à la Commission scolaire des Patriotes. « À peine 8 % » des élèves avaient recours à l'aide aux devoirs, service qui a été aboli. Cette commission scolaire a offert une « alternative » aux élèves en difficulté, à savoir de la « récupération scolaire ». « La commission scolaire évalue, je lui donne raison d'ailleurs, que ces alternatives permettent, au

plan pédagogique, d'assurer un suivi plus efficace auprès de ces élèves que l'aide aux devoirs », a ajouté M. Blais.

Ce texte provenant de La Presse+ est une copie en format web. Consultez-le gratuitement en version interactive dans l'application La Presse+.





PAUL JOURNET

COUPER DANS LE DÉSORDRE

Les élèves les plus vulnérables souffriront des compressions en éducation

PAUL JOURNET
LA PRESSE

Le gouvernement Couillard ne touche pas aux services aux élèves. Hélas ! il fait bien pire. Il délègue ce boulot ingrat aux commissions scolaires et à d'autres groupes qui ont intérêt à noircir l'impact de compressions déjà nocives.

Le dernier budget libéral a asséché le financement en éducation sans régler la gouvernance. Il y a donc des compressions, et elles sont gérées par un réseau dysfonctionnel.
Pour gâcher la rentrée, c'est un plan assez optimal.

Certes, le ministre de l'Éducation François Blais a

franchi un pas encourageant hier. Il a renoncé aux fusions forcées des commissions scolaires, dont les hypothétiques économies risquaient de se transformer en coûts, comme ce fut le cas à la fin des années 90. Une année a ainsi été perdue… Ce n'est pas le nombre de commissions qui pose problème, mais plutôt leur gouvernance. M. Blais déposera bientôt un projet de loi pour s'y attaquer. Souhaitons qu'il décentralise les décisions, en s'assurant que la reddition de comptes soit maintenue.

Ces réformes n'entreront toutefois pas en vigueur cette année. En attendant, la rentrée se fait sous le signe des ciseaux. Le dernier budget libéral prévoit en effet une famélique hausse de 0,2 % des dépenses en éducation. Avec l'inflation des coûts, cela ne suffit pas à maintenir les services.

Contrairement à ce que prétendaient les libéraux, des compressions en résultent inévitablement. Mais quelle en est l'ampleur ? Difficile à évaluer, car les commissions scolaires se battaient depuis

plusieurs mois pour leur survie. Elles avaient donc intérêt à prétendre qu'il ne restait plus de gras chez elles et que toute baisse de leur budget se traduisait par une baisse égale dans les services.

Mais une chose est certaine, le dernier budget a bel et bien fait mal. Même les commissions scolaires bien gérées ont dû réduire les services. Par exemple, la Commission scolaire des Patriotes a remplacé l'aide aux devoirs, offerte à tous, par une « récupération » pour les élèves en difficulté. C'était la compression la

moins nocive pour les jeunes, a conclu un rapport indépendant dévoilé hier par *La Presse*.

Tout le monde répète que l'éducation est une priorité prioritaire. Il faudrait toutefois agir en conséquence.

Plusieurs études ont démontré comment protéger l'égalité des chances. On doit intervenir dès la maternelle ou le primaire auprès des élèves défavorisés ou en difficulté d'apprentissage.
Près d'un enfant sur trois éprouve déjà de telles difficultés avant même de commencer le primaire. Ils risquent de

s'ajouter aux 53 % des Québécois qui souffrent d'un problème léger ou aigu de littératie – ce qui nous classe 19e sur 22 pays, selon l'OCDE.

Pour faire ce travail, deux choses sont nécessaires. La première : des professionnels (orthopédagogues, psychoéducateurs, etc.). Or, des postes ont été ou seront abolis. La seconde : des mesures adaptées. Par exemple, comme l'a reconnu le ministre Blais, il est normal que le ratio d'élèves par professeur fluctue. Le ratio peut augmenter dans des milieux favorisés, tandis que dans d'autres, il

faut resserrer l'encadrement.

L'aide aux devoirs peut aussi varier selon les milieux. Cela exigera un tact qui se perd parfois dans les commissions scolaires ou dans les hauteurs de la tour du ministère de l'Éducation.

FLASH COMMERCE

Le Journal de Chambly

Découvrez le tout nouveau Tucson 2016



Passez chez votre concessionnaire favori ***Seray Auto*** et faites l'essai du tout nouveau ***Tucson 2016***. Son impressionnant et ingénieux design maximise l'espace intérieur pour vous permettre de transporter tout ce qu'il vous faut. Le nouveau ***Tucson 2016*** offre bien davantage que ce que vous attendiez normalement d'un utilitaire multi segments. À cela s'ajoutent le choix entre deux moteurs efficaces et puissants, des dispositifs de sécurité de pointe et un large éventail de caractéristiques conçues pour surpasser vos attentes: silhouette athlétique et harmonieuse qui donne envie de partir à l'aventure; puissante efficacité, caractéristiques de sécurité novatrices; capteur d'assistance au stationnement en marche arrière. ***Seray automobile***, plus de 30 ans à votre service, au ***730, boul de Périgny, Chambly, 450 658 4482. Visitez le site au www.seraychamblyhyundai.com***

6 ans déjà pour Coco Vanille



Il y a cinq ans naissait ***Coco Vanille***, «la boutique». Cette année, l'on célèbre le 6e anniversaire de ***l'atelier / boutique Coco Vanille***. La charmante propriétaire ***Karine Renaud*** a revu au fil des ans ce qui l'intéresse vraiment, à savoir la couture et la confection de produits pour les tout-petits. En voici quelques exemples: bav-o-coco, bandeaux-bandana, jouets textiles, bandeaux, ti-cœur et coco-chouette (bouillotte sèche) anneaux de dentition, attaches à suce coco barrette. Karine compte plusieurs points de vente dans la région. Vous pouvez aussi commander via sa page Facebook. Pour trouver le cadeau original ou l'accessoire pratique, l'achat local reste un incontournable qui vous donne la possibilité de découvrir des trésors de boutique comme celle-ci. Passez visiter l'atelier boutique au ***2605, ave. Bourgogne, Chambly***, du lundi au vendredi, 10 h à 17 h, samedi 10 h à 14 h, fermé le dimanche. Jetez aussi un coup d'œil sur le site internet à ***www.cocovanille.ca***



(Photo TC Media-André Corbeij)

Départ difficile pour les Castors

ANDRÉ CORBEIJ
andre.corbeij@tc.tc

FOOTBALL. Les Castors de Marieville juvéniles de l'école secondaire Mgr-Euclide-Théberge de Marieville ont frappé un mur à leur match d'ouverture du 5 septembre. Le manque de joueurs et la canicule persistante ont eu raison de l'équipe qui a déclaré forfait au début de la deuxième demie. L'équipe s'est donc inclinée 8-2 contre Joséphine Dandurand avant la fin du temps réglementaire.

Pourtant, les hommes de Jean Lacaille avaient chèrement défendu leur peau avant de tomber au combat.

«Incommodé par la chaleur et la fatigue accumulée par les joueurs surtaxés, le risque de blessures était trop élevé. Nous avons d'un commun accord convenu avec l'autre équipe d'arrêter le match », poursuit Lacaille.

Avec seulement vingt joueurs en uniforme, dont quatre qui sont tombés au combat en première demie, les Castors n'avaient plus assez d'effectifs pour poursuivre le match. Le porteur de ballon Vincent Sorel s'est disloqué l'épaule. Sa saison est terminée.

«Je lève mon chapeau à ceux qui se sont présentés. On ne s'est pas fait déclasser. Le rendement des joueurs m'a surpris, car la moitié des gars de notre équipe n'ont même pas une année complète d'expérience», lance Jean Lacaille.

Malgré la défaite, l'entraîneur demeure positif. La première demie du match lui a permis de constater qu'à force égale, son équipe est en mesure de compétitionner. Le manque d'effectifs criant a forcé le personnel entraîneur à faire des pieds et des mains pour convaincre les jeunes de l'école de joindre l'équipe.

«C'est un début de saison difficile. Les jeunes semblent moins passionnés. Il nous manque encore 4 à 6 joueurs pour assurer une profondeur à l'équipe. Avec ça, on pourra protéger le fort», conclut Jean Lacaille.

Le prochain match des Castors aura lieu le vendredi 18 septembre contre Saint-Joseph.

Empilage sportif

Une Bourse d'excellence pour des élèves de l'école De Bourgogne

Le maire de la Ville de Chambly, Denis Lavoie, a remis une Bourse d'aide à l'excellence de 240$ à des élèves de l'école De Bourgogne, qui se sont démarqués dans la discipline de l'empilage sportif.



Cette bourse a permis à trois élèves, Dylan Sylvestre, Olivier Casiniro et François Xavier Britt, de participer aux prestigieux Jeux olympiques juniors de l'Amateur Athletic Union (AAU), qui avaient lieu à Hampton Road en Virginie, les 31 juillet et 1er août dernier. Certains d'entre eux s'étaient qualifiés lors des championnats mondiaux, qui se déroulaient à Montréal.

«Il m'importe de soutenir les jeunes dans leur passion et de leur permettre de vivre cette expérience sportive hors du commun. Cette bourse d'excellence permet de les encourager à continuer dans cette discipline, à motiver les autres Chamblyens à pratiquer ce sport et à faire rayonner la Ville de Chambly à l'étranger», soulignait le maire de Chambly, Denis Lavoie.

L'empilage sportif est un sport d'origine américaine qui a pour but d'empiler et de désempiler en pyramide le plus rapidement possible des gobelets de plastiques, selon un certain ordre. Ce sport permet entre autres de développer une meilleure concentration et une meilleure dextérité. Source d'inspiration, ces élèves sont des modèles dont l'exemple peut engendrer un effet d'entraînement auprès des autres jeunes.

(Source: Ville de Chambly)

L'Information

Sainte-Julie • Varennes • Saint-Amable

LE MERCREDI
16 SEPTEMBRE 2015
N° 38
20 419 exemplaires

www.infodeste-julie.qc.ca



Dossier tc • MEDIA

«C'EST NETTEMENT INSUFFISANT»

La moitié des garderies n'ont reçu qu'une visite en 5 ans

Plus de 1500 services de garde au Québec n'ont subi qu'une seule inspection du ministère de la Famille en cinq ans. À Sainte-Julie, seulement trois garderies ont été inspectées en 2015. Une situation que déplore Suzanne Major, responsable du Certificat en petite enfance et famille de l'Université de Montréal.

PAGES 3,4 ET 5

Commission scolaire des Patriotes

Le personnel s'approche des piquets de grève

PAGE 9



Grève à l'horizon pour le personnel de la CS des Patriotes

KARINE GUILLET
karine.guillet@tc.tc

ÉDUCATION. Les enseignants et le personnel de soutien de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) décideront dans les prochains jours s'ils prennent part à une grève légale de six jours qui s'organisera un peu partout dans la province.

Les 34 000 représentants affiliés à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) ont par ailleurs convenu d'une première journée de grève le 30 septembre prochain. N'étant pas membres de la FAE, le Syndicat de Champlain ne prendra pas part à la journée de grève du 30 septembre.

Les professionnels de l'éducation des commissions scolaires représentées par le Syndicat de Champlain (les CS des Patriotes, Marie-Victorin et Vallée-des-Tisserands) se prononceront toutefois sur la possibilité d'une grève au cours des cinq assemblées générales de section, du 14 au 29 septembre.



La grève planifiée par le Front commun, qui regroupe des travailleurs de la fonction publique, sera exercée sur une base rotative régionale ou nationale.
(Photo TC Media – YannCanno.com)

La grève planifiée par le Front commun, qui regroupe des travailleurs de la fonction publique, sera exercée sur une base rotative régionale ou nationale. Selon la porte-parole du Syndicat de Champlain, Annabelle Sirois, la grève ne s'étendra pas forcément sur six jours consécutifs. Il lui était toutefois impossible pour le moment de dire quand pourrait avoir lieu cette grève, puisque tous les syndicats membres du Front commun doivent d'abord se prononcer sur cette proposition en assemblée générale.

«Ça va être en rotation dépendamment des régions. Donc, par exemple, une journée, tous les secteurs d'une région seront en grève tandis qu'il y aura des journées où tout le monde sera en grève en même temps», explique-t-elle.

Le Syndicat de Champlain devra obtenir un mandat de grève de la part du personnel de soutien et du personnel enseignant pour prendre part à cette manifestation nationale. Si l'une des deux parties refuse, Mme Sirois indique que le Syndicat retournera à ce moment consulter ses membres pour décider de la suite des choses.

RELATIONS RESPECTUEUSES

Du côté de la CSP, la directrice des ressources humaines, Nathalie Avon, assure que les relations de travail entre la partie patronale et les syndiqués sont respectueuses.

«C'est sûr qu'on ne se cache pas que c'est (une grève) dérangeant pour les services à l'élève. La grève est un droit encadré dans le Code du travail. C'est un moyen de travail qui s'exerce de façon légale. Nous nous préparons à cette éventualité-là, mais c'est prématuré de dire ce qui va se passer sans avoir eu l'issue de ces assemblées-là.»

La directrice soutient qu'il est difficile pour le moment d'évaluer les impacts d'une éventuelle grève sur les élèves et les parents. La CSP bénéficiera d'un délai suffisant pour assurer la mise en place de mesures atténuantes des impacts d'une grève et assurer la sécurité des élèves.



Coup d'œil sur l'examen de la vue avant la rentrée

TOUT CE QUE L'OPTOMÉTRISTE AURA À L'ŒIL

Un examen complet des yeux comprend l'évaluation de l'acuité visuelle, la vision binoculaire, la réfraction (la puissance des yeux), la perception des couleurs, la mobilité et la stéréoscopie (le fonctionnement des yeux ensemble) ainsi que la santé oculaire.

ÇA NE COÛTE PAS LES YEUX DE LA TÊTE!

L'examen est couvert, jusqu'à 17 ans, par la Régie de l'assurance maladie du Québec. Vous n'avez donc aucune raison de négliger vos suivis, d'autant plus qu'ils optimiseront la concentration et les résultats scolaires de votre enfant.

OUVREZ L'ŒIL

Portez une attention particulière aux signes suivants si votre enfant a moins de quatre ans:

- Il effectue des inversions en lisant ou en écrivant;
- Il ferme un œil en lisant;
- Il se frotte souvent les yeux;
- Il éprouve de la difficulté à se concentrer.

Soyez d'autant plus vigilant si votre enfant de plus de quatre ans présente ces signes:

- Il plisse ses yeux durant la lecture;
- Il s'assied trop près de la télévision;
- Il est sujet aux céphalées.

La Commission scolaire des Patriotes pourrait servir de modèle

FM 103,3

Le modèle de gestion de la Commission scolaire des Patriotes pourrait bien servir de modèle à suivre pour les autres commissions scolaire.

Depuis quelques années, elle décentralise l'organisation des services scolaires et soutient les écoles dans leurs projets, au lieu de tout imposer.

Le rapport commandé par l'ex-ministre de l'Éducation Yves Bolduc, après que la CSP eut décidé d'abolir l'aide aux devoirs l'an dernier, semble le démontrer.

Cette décision avait été prise par les directions d'écoles face aux coupures budgétaires imposées par le gouvernement.

La présidente, Hélène Roberge dit que seulement 8% des élèves recevaient de l'aide aux devoirs et que des mesures alternatives s'avéraient efficaces.

Le rapport confirme le succès de leur modèle.

(Écoutez Hélène Roberge)



(/)

Chamb
Passable
25°C
Humidité: 6
Vent: SW à

Jeudi, 17 Septembre 2015 07:32

Coupe dans l'aide aux devoirs : un rapport donne raison à la Commission scolaire des Patriotes



(/media/k2/items/cache/03fe6fe288a7a72f5658a07fc2695108_XL.jpg)

Le gouvernement du Québec vient de recevoir une douche froide dans un rapport commandé par le ministère de l'Éducation qui indique que la Commission scolaire des Patriotes (CSP), qui, il y a un an, a arrêté l'aide aux devoirs suite aux compressions budgétaires annoncées par le ministre, a été forcée de couper dans ce service. Le document d'une trentaine de pages contredit ainsi le ministre qui a toujours soutenu que les services éducatifs ne seraient pas touchés par les compressions exigées aux commissions scolaires. C'est d'ailleurs suite à cette annonce de la CSP que le ministre de l'époque, Yves Bolduc, avait commandé cette étude.

Nous suivre

Facebook
(http://www.facebook.com/groups/1109497189(
fref=ts)

Twitter
(http://twitter.com/intent/follow?
source=followbutton&variant=1.0&screen_name

Ce rapport indique que la CSP n'avait d'autres choix que de sabrer dans les services éducatifs et que ses dirigeants ont fait des choix difficiles avec le souci d'être le moins pénalisant possible sur le plan du service aux élèves. Ce rapport contredit également l'ex-ministre Bolduc qui affirmait à l'époque que la CSP serait capable de s'acquitter des compressions imposées en réduisant ses frais administratifs. En fait, le rapport note que la CSP, avec un coût d'administration par élève de 356 $, se veut l'une des commissions scolaires proposant un montant parmi les plus bas de la province.

Hier matin à l'Assemblée nationale, le député de Chambly Jean-François Roberge a exigé du ministre de l'Éducation qu'il rétablisse ces services immédiatement. M. Roberge a accusé le gouvernement libéral d'être «directement responsable des coupures en éducation, une honte».

En septembre 2014, la Commission scolaire des Patriotes avait été la première commission scolaire au Québec à abolir l'aide aux devoirs pour atteindre l'objectif budgétaire exigé par le gouvernement québécois.

Publié dans la rubriqueÉducation (/avis.html)

Retour en haut (/avis/4-education/coupe-dans-l-aide-aux-devoirs-un-rapport-donne-raison-a-la-commission-scolaire-des-patriotes.html#startOfPageId8585)

Articles populaires

Déjà la rentrée ! (/politique/5-chronique-de-l-elu/deja-la-rentree.html)

1er septembre : grande rentrée scolaire (/avis/4-education/1er-septembre-grande-rentree-scolaire.html)

Bibliothèque municipale de Chambly : des ressources électroniques en ligne pour les abonnés (/tendances/13-tendances/bibliotheque-municipale-de-chambly-des-ressources-electroniques-en-ligne-pour-les-abonnes.html)

Réfection du pont de l'écluse no. 1 : Bourgogne scindée en deux durant plus de 4 mois (/information/1-manchettes-locales/refection-de-l-ecluse-no-1-l-avenue-bourgogne-scindee-en-deux-durant-plus-de-4-mois.html)

Bières et Saveurs de Chambly : 116 exposants se donnent rendez-vous pour célébrer le terroir (/information/1-manchettes-locales/bieres-et-saveurs-de-chambly-116-exposants-se-donnent-rendez-vous-pour-celebrer-le-terroir.html)